

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 27 (1970)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Création d'un centre sportif d'avant-garde

De nombreuses installations d'athlétisme en plein air, une halle de gymnastique équipée de manière ultra-moderne et, en sous-sol, un bassin de natation dont la profondeur est réglable à volonté, tels sont les principaux éléments du nouveau centre sportif construit par la commune d'Hauterive.

Relevons que le bassin de natation d'Hauterive est le premier du genre en Suisse romande. L'eau y est chauffée et constamment filtrée. De plus, le fond du bassin est mobile et s'adapte ainsi aux besoins des nageurs, car la profondeur peut varier de 40 cm. à deux mètres. Une sauna complète cette installation, mais sera réservée aux adultes. On a déjà prévu l'extension de ce remarquable complexe dont le coût s'élève, au total, à 1,55 million. Déduction faite des subventions, la commune d'Hauterive, novatrice en la matière, paiera 1,1 million le privilège d'être dotée d'installations sportives modernes et ouvertes à tous.

«Hotel Revue»

Ils n'ont pas notre privilège!

J'aimerais vous donner une louable habitude. Quand vous rentrez chez vous, après une agréable excursion, au soir d'une radieuse journée estivale ou à la veille de vacances que vous avez bien méritées; au moment où vous vous étirez dans un sentiment d'heureuse et facile plénitude physique, ayez toujours un sentiment d'affectueuse sympathie pour ceux et celles qui, souvent depuis leur plus jeune âge, sont handicapés, ne peuvent pas connaître les mêmes satisfactions corporelles que vous! Je songe aux handicapés. J'ai sous les yeux le rapport annuel de la Fédération sportive suisse des invalides, pour l'exercice écoulé. Rassurez-vous, ce n'est ni de philanthropie ni de bienveillance que je veux parler. Nous sommes ici dans une rubrique sportive et j'entends y rester.

Savez-vous qu'en 1956, quelques gens de bonne volonté, un peu partout en Suisse, sous l'impulsion d'un mouvement parti de Genève, allaient organiser le sport des invalides? Il faut croire que l'initiative répondait à un réel besoin et à un besoin urgent. Les deshérités affluèrent. Dès l'été 1958, il fallut former des moniteurs spécialisés. L'Ecole suisse de sport de Macolin s'en mêla. Tout en laissant aux groupements cantonaux leurs particularités, on multiplia les rapprochements et échangea les expériences. Aujourd'hui, la touchante photographie qui, sur la couverture du rapport, montre un bien-portant, soutenant attentivement — mais sans l'aider — un jeune amputé d'une jambe, dont l'autre s'arrête au genou, cherchant à monter à l'espallier, est une réalité vivante.

L'organisation du mouvement

La Fédération suisse réunit en un mouvement fraternel quarante-neuf groupes, issus de 22 cantons et demi-cantons. Il y en a dans les deux Appenzell, les deux Bâle; 8 dans le canton de Zurich; 7 dans celui de Berne; 5 dans celui de Thurgovie; 4 dans celui de Lucerne, et ainsi de suite. Les membres actifs étaient 1346, en 1966. Ils étaient 2144 à fin décembre dernier. Prenons les cantons romands; 56 membres pour Fribourg; 93 pour Vaud; 33 pour le Valais et 193 pour Genève. Ces statistiques cantonales placent ce dernier canton au 2^{me} rang. Celui de Zurich vient en tête, suivi de Genève, Bâle-Ville et Berne-Ville. On constate que c'est dans nos grandes cités que le besoin est le plus élevé comme le plus immédiat.

Quant aux cours qui redonnent tant de courage, d'espoir et de santé aux invalides, ils sont, suivant leurs moyens et leurs possibilités, d'une très grande variété. Il y a d'abord ceux pour les enfants mentalement déficients. Il y a ceux pour les paralysés et les paraplégiques. Il y a des cours de gymnastique, de natation, de basketball, de lancer du javelot, de tir à l'arc, de ski et même, dans cette discipline, pour les aveugles! Ce qui est bien, de la part des moniteurs, une adresse suprême.

La grande espérance

Les dirigeants de la Fédération ont une magnifique idée en tête. Avec le concours de Pro Juventute et les promoteurs de la campagne radiophonique «Pense à moi», ils espèrent construire sur la Montagne de Douanne, surplombant le lac de Bienne, un Centre de sport réservé aux seuls invalides. Ce serait le couronnement de tous leurs efforts, de tout leur dévouement. Malheureusement l'exercice 1969 se solde par un déficit d'une dizaine de milliers de francs, bien que de draconiennes mesures d'économie aient été prises. Mais le nombre de ceux qui viennent aux différents groupements ne cesse d'augmenter et on ne peut refuser à ces novices ce qu'on a accordé aux premiers!

Aussi la Fédération sportive suisse des invalides lance-t-elle au pays entier, à tous les sportifs bien-portants, aux organisateurs de manifestations sportives, aux clubs, un émouvant appel leur demandant une «Contribution de solidarité» de dix centimes par adhérent valide. Cette si mince obole permettrait de «boucher le trou» 1969 et de mettre en route le plan merveilleux de Douanne. Je suis persuadé que cet appel sera entendu et qu'il y sera répondu avec empressement. J'irai jusqu'à dire qu'il y a là un devoir moral autant que matériel à accomplir, par ceux qui ont le bonheur insigne d'être vigoureux et en bonne santé. Squibbs

Bibliographie

Généralités

Osnovy Telesné Vychovy Skolni u Nas v Zahranici = Lehrpläne der Schulkörperziehung in der tschechoslowakischen Republik und im Ausland = Le programme d'enseignement de l'éducation physique scolaire en Tchécoslovaquie et à l'étranger. Praha, Dokumentacni FTVS, 1969. — 4°. 13 p. — multicop. 00.200¹³q

Philosophie — Psychologie

Rossel, G. Manuel d'éducation psycho-motrice. Pour enfants de cinq à dix ans d'âge mental. Bases éducatives et épreuves d'appréciation. Paris, Masson, 1970. — 8°. 158 p. fig. tabl. — 29 fr. 25. 03.651 F

Sciences sociales et Droit

Piaget, J. Le Jugement moral chez l'enfant. 3^e édition. Paris, Presses Universitaires de France, 1969. — 8°. 334 p. — 24 fr. 70. 03.648

Médecine

Bastide, R. Doping. Les surhommes du vélo. Paris, Solar, 1970. — 8°. 255 p. — 15 fr. 80. 06.316

Exercices physiques et sport

Les qualités physiques et l'entraînement. Brochure technique. Québec, Université Laval, ca. 1969. — 4°. 81 p. fig. — 7 fr. 50. 70.720¹⁵q

Jeux

Code d'arbitrage du volleyball = Volleyball-Spielregeln. Brugg, SVBV/FSVB, 1970. — 8°. 102 S. Abb. 71.460¹⁸

Sports d'hiver

Ecole de Ski de l'Université de Grenoble. Programme d'enseignement. Grenoble, GUC-Ski, 1968. — 4°. 40 p. + annexe, fig. 77.60¹⁵q

Moyset, R. Initiation au Patinage. Paris, Bornemann, 1970. — 8°. 61 p. fig. — 5 fr. 60. 77.100⁹

Géographie — Histoire

Guide de la Route Europe. Zurich, Sélection du Reader's Digest, 1970. — 4°. 09.228 q